

La campagne est ouverte **jusqu'au 15 mai** et il est encore temps de constituer votre dossier pour une demande de bourse et de logement.

**Pour rappel:**

- Remplir et valider votre dossier complet **avant le 15 mai permet de s'assurer d'avoir sa bourse en septembre**
- Pour pouvoir faire une demande de logement, il faut cocher **la case « demande de logement »** même si plus tard l'étudiant change d'avis
- Il faut remplir le DSE dans l'académie d'études 2020-21, quels que soient les vœux pour la rentrée 2021
- Une seule adresse : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/>

Pour toute question, **le service du DSE du Crous de Lyon répond aux questions sur rendez-vous téléphonique :**  
<https://frama.link/RDVServicesBourses>

Le planning est actuellement souple, vous pouvez prendre obtenir un rendez-vous dans des délais très courts.

La page web [«Rentrée 2021-2022 »](#), accessible depuis la page d'accueil du site internet du Crous de Lyon, donne accès aux informations utiles pour préparer sereinement la rentrée : vidéos, guide du dossier social étudiant, guide étudiant l'an prochain, guide de saisie, informations autour du logement...

Vous trouverez ci-dessous le kit communication DSE (**éléments pour les réseaux sociaux et les supports de communication**)

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=d41796fe-5898-4b74-b427-65d8f98704cb>